



BCEAO
BANQUE CENTRALE DES ÉTATS
DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

Direction Générale de l'Administration et des Ressources Humaines
Direction du Budget et des Approvisionnements

Avis N°1

Réponses aux demandes de complément d'information relatives à l'Appel d'offres AO/Z00/DBA/042/2026 pour la fourniture d'équipements de commutation VSAT et de relevé de température et d'humidité de salle informatique de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO)

Question 1

Portée des prestations :

Livraison DAP aux sites listés uniquement ou Livraison DAP + installation / mise en service / tests de bon fonctionnement (puisque la réception provisoire est décrite "après la fourniture et l'installation des équipements et le constat de leur bon fonctionnement") ?

Réponse question 1

Les équipements seront livrés dans les locaux des Agences de la BCEAO selon le tableau de répartition (page 13, section III.Quantités et livrables).

Question 2

En cas d'installation requise, merci de préciser, par lot, les limites de périmètre (responsabilités BCEAO / titulaire): montage en baie, raccordements, configuration, tests/commissioning, documentation de mise en service, etc.

Réponse question 2

Le périmètre du soumissionnaire se limite à la fourniture des équipements conformément aux exigences du cahier des charges.

Question 3

LOT 2 – Room Alert 12SR

- Souhaitez-vous la mise en service + intégration au Room Alert Manager (alertes, comptes, rapports) ou fourniture seule ?
- Merci de confirmer la garantie de 3 ans exigée pour le 12SR.

Réponse question 3

- Se conformer aux prescriptions techniques du cahier des charges du lot 2 (page 12, section II.2)
- Garantie : 3 ans.

Question 4**Réceptions & documents :**

Disposez-vous d'un modèle de PV de Réception Provisoire et/ou d'une checklist de tests à appliquer ?

Réponse question 4

Le modèle de PV de réception provisoire sera communiqué à l'attributaire du lot, après exécution des prestations. Il s'agit d'une fourniture d'équipements pour les deux (2) lots. La checklist de tests à appliquer sera communiquée durant les phases de cadrage.

Question 5**Livraisons DAP**

- Livraisons partielles par sites autorisées ?
- Y a-t-il des créneaux/contacts de réception à respecter par site (étiquetage, contrôle) ?

Réponse question 5

Tous les équipements seront livrés conformément au tableau des réparations à la page 13, section III. Quantités et livrables.

Chaque soumissionnaire prendra le soin de communiquer le délai prévisionnel de livraison comme mentionné dans le dossier d'appel d'offres (page 7, section I.21.4 Offre financière et à la page 8, section I.25. Délai de livraison du cahier des charges).

Question 6**Attestations fabricants :**

Attendez-vous une attestation par référence (MDM3315, TRFBX-4612, COM02L1P-2543-N5N5, 12SR) ou une attestation globale listant toutes les références ? (sur papier à en-tête du fabricant, citant l'AO)

Réponse question 6

Le soumissionnaire fournira, pour chaque référence, une attestation du fabricant.

Question 7**Modalités de paiement :**

Merci de confirmer l'échéancier 30 % / 35 % / 30 % / 5 %, et que la tranche « après activation des licences » s'applique uniquement aux équipements avec licences.

Réponse question 7

Le soumissionnaire devra respecter les modalités du paiement du cahier des charges indiquées dans le dossier d'appel d'offres (page 9 du cahier des charges, section I.28 Modalités de paiement).

Question 8**Calendrier des questions :**

Merci de confirmer la date limite des demandes de précisions (≥ 10 jours avant la date limite de dépôt). Au regard de l'échéance 10 avril 2026 – 12 h TU, cela correspondrait au 31 mars 2026.

Réponse question 8

Le soumissionnaire se conformera aux exigences du cahier des charges, page 7 section I.23. Date et heure limite de transmission des offres.

Direction du Budget et des Approvisionnements
